



Association Cardamine
46, rue des acacias
53940 SAINT-BERTHEVIN
Tel : 06 51 08 86 63
Email : cardamine53940@gmail.com



Mayenne Nature Environnement

Association créée en 1982. Reconnue Entreprise Sociale et Solidaire. Agréée au titre de la loi du 10 juillet 1976, relative à la protection de la nature.-Habilitée à prendre part au débat sur l'environnement.

16 rue Auguste Renoir - 53950 LOUVERNE –
Tel : 02.43.02.97.56
Email :mayenne.nature.environnement@wanadoo.fr

Le 24/04/2021

Monsieur le Maire

53940 SAINT-BERTHEVIN

Mairie de Saint-Berthevin

Monsieur Le Maire,

Face à l'émoi soulevé par les travaux forestiers engagés à la demande de la commune sur le site de Coupeau, nos deux associations ont reçu de nombreuses alertes par des riverains et promeneurs. Des représentants de MNE et de Cardamine ont fait une visite commune sur le terrain le 22 avril 2021.

En premier lieu, cette visite soulève plusieurs interrogations de notre part :

- Quel était l'objectif initial du travail initié et commandé par la municipalité (valorisation de bois d'œuvre, nettoyage et entretien, suppression d'arbres sénescents et dangereux...) ?
- Quel est le contenu du mandat confié à l'expert forestier dans le choix des arbres à abattre et celui du cahier des charges établi pour l'entreprise qui a réalisé les travaux, ainsi que les contraintes budgétaires qui l'accompagnaient ?

Nous ne pouvons que regretter les conditions dans lesquelles ce travail a été réalisé et le résultat auquel il a abouti. En effet, il nous semble que l'ensemble des règles d'abattage n'ont pas été respectées (souches éclatées et arrachées, coupes trop hautes...).

Il n'y a pas eu de travail de reprise après le travail mécanisé et les accès surdimensionnés qui en ont résulté.

Tout cela aboutit à une importante dégradation de l'aspect paysager du site, générant ainsi des réactions légitimes de la part des usagers, notamment, en l'absence d'informations étayées en amont. Enfin, il aurait été indispensable que ce travail soit fait plus tôt dans la saison pour éviter des conséquences néfastes sur la biodiversité. En la matière, ce genre de travaux et tout élagage est absolument à proscrire du 1^{er} avril au 31 juillet.

Cet abattage, à notre sens excessif, ne pourra être compensé, par contre des reprises sur les souches mal taillées et déchiquetées pourraient faciliter des rejets des arbres.

Pour Cardamine et Mayenne Nature Environnement il faut profiter de cette occasion malheureuse pour entamer un travail d'information et de sensibilisation sur la biodiversité et notamment sur les pratiques d'entretien des sites, des conditions favorables au maintien de la biodiversité et à sa reconquête.

Afin d'évoquer tout cela de vive voix avec vous, tant MNE que Cardamine sont prêts à vous rencontrer pour obtenir des réponses aux questions posées par la réalisation de ce chantier mais aussi, pour bâtir le travail d'information et de sensibilisation auprès des nombreux usagers du site.

Pour nos associations, c'est aussi au niveau de l'ensemble du territoire de Laval Agglo qu'il serait nécessaire de poser les modalités préalables concernant ce genre de travaux et les bonnes pratiques pour prendre en compte la biodiversité sur les sites dont la gestion incombe aux municipalités.

Dans l'attente de la réalisation de cette rencontre, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Le Président de Cardamine

Jean-Daniel CESBRON

La Présidente de MNE

Alice BURBAN

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J. CESBRON". It is written in a cursive, fluid style with a prominent initial 'J' and 'C'.A handwritten signature in black ink, appearing to read "Alice BURBAN". The signature is more stylized and less formal than the one above, with a prominent initial 'A'.